

<i>Atelier « Diffusion de l'offre culturelle »</i>	
<i>Co-présidence</i>	Claude FAFCHAMPS, Comédien, Producteur, Formateur Olivier BATTESTI, Mamemo (Chanteur, Créateur et Producteur)
<i>Référents AGC</i>	Lionel LARUE (Arts de la Scène) Jeanne BRUNFAUT (Audiovisuel) Sophie LÉVÊQUE (Centres culturels)
<i>Secrétariat</i>	Anna PAPAS, Service Diffusion et Musiques
<i>Dates</i>	Lancement : Ve 20 mars, 10h30 (PointCulture Bruxelles) Ateliers : 27 avril (14h, LLN), 15 mai (10h, Namur en Mai), 8 juin (14h, Lg) Contributions extérieures : Ve 27 mars, 14h, rencontre avec l'administration (Diffusion arts de la scène) Forum intermédiaire : fin juin 2015 Forum de synthèse : septembre 2015

MàJ : 150505

THÉMATIQUES DE DÉPART

- Harmoniser, renforcer et réformer **les politiques d'aide à la diffusion**.
- Renforcer **le rôle des Centres culturels et des festivals subventionnés** dans la promotion des talents des artistes de la Fédération.
- Déployer une politique de diffusion via **une stratégie nouvelle avec les médias**.
- Déployer **un réseau de petits lieux de diffusion**.
- Réformer en profondeur **le système « Art et Vie »**.
- Déployer **une nouvelle stratégie collective de diffusion du cinéma** sur base d'un partenariat entre opérateurs (créateurs, exploitants, producteurs, distributeurs, opérateurs culturels, monde associatif, écoles,...) pour permettre ainsi une meilleure rencontre entre notre cinéma et son premier public.

→ Rassembler certaines thématiques (voir trames de couleur)

Dégager les thématiques prioritaires

Organiser les ateliers (1 par « paquet » de thématiques)

Organiser les apports extérieurs et, sur base des témoignages, questionner les dispositifs existant

Organiser la synthèse des ateliers sur base des interventions des participants mises en perspectives avec les apports extérieurs

N° de fiche	Champ de réflexion	Pistes exprimées en atelier	Ressources extérieures
Fiche n°1	Interactions entre opérateurs de diffusion et artistes	<ul style="list-style-type: none"> ● + d'autonomie et de liberté pour les artistes ● créer des espaces de dialogues sur les programmations ● décroïsonner et rassembler ● optimiser et démocratiser le champ de la diffusion existant ; comment faire que les artistes ont accès aux intermédiaires et à une plateforme commune de diffusion ? ● quels critères pour les interventions arts&vie ? Un système d'aide à la diffusion à réinventer/à ajuster ? qui doit aider la FWB ? qui sélectionne ? les bénéficiaires doivent pouvoir justifier une prise en charge au moins équivalente ; cachets minimums et maximums (moyenne : 1.500€) ; les TAV permettent aux diffuseurs de prendre en charge des cachets plus importants ; quelles règles dans le cadre de financement public par rapport aux cachets ? cadrer le système avec les réalités économiques et politiques ; redistribution des enveloppes pour permettre à tous de voir des spectacles, permettre aussi de voir des « vedettes » à des prix accessibles ; les TAV sont une aide pour les artistes, les organisateurs et les publics ● meilleure adéquation des créations avec les petites structures de diffusion ● mieux explorer le rôle des intermédiaires : identifier ; intégrer les cc au cheminement, rôle de PointCulture ; quels types d'intermédiaires et quelles fonctions prennent en charge avec et pour l'artiste ? comment leur donner une reconnaissance ? les valoriser et les financer par les pouvoirs publics ● une programmation en phase avec les créations du territoire de référence (via analyse partagée) ● régulation des cachets, spécifiquement dans le domaine des musiques actuelles ; rationalisation des montants, tarification transparente et homogène selon le programmateur, surtout dans le circuit subsidié ; catalogue à l'attention des programmateurs... 	<p>>centres culturels</p> <p>>Arts&Vie</p> <p>>agences, labels, chargés de com et de diffusion, cc, producteurs, PointCulture</p> <p>>Collectif Ligne claire</p> <p>>culture.be</p>

		<ul style="list-style-type: none"> ●plate-forme de référence pour toutes les disciplines, nourrie par les artistes ou leurs représentants (analyse de l'existant et des besoins) ; mécanismes de crowdfundig et de défiscalisation intégrés ●la question du patrimoine et du folklore, de nos cultures traditionnelles 	
--	--	--	--

N° de fiche	Champ de réflexion	Pistes exprimées en atelier	Ressources extérieures
Fiche n°2	De nouveaux espaces de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> ●réseaux, échanges, partenariats ●proximité avec les cc ●la place de l'humour et de la magie dans le domaine public ? reconnaissance comme courant artistique, accès aux TAV... ●galeries d'art et art plastique existent sans les subsides ●le soutien aux grands festivals donnent une visibilité importante à la FWB et aux artistes programmés en découvertes ou en 1ères parties ●réforme du fonctionnement des commissions et transfert des subsides de création vers des lieux pilotes de création selon le principe de responsabilisation des fonds publics (décideurs = suiveurs du projet de A à Z) ●organiser des échanges avec les artistes étrangers ●circulation des artistes et des œuvres ●développer un réseau des petits lieux de diffusion ●diversification des playlists des radios de la RTBF pour offrir de l'audience et des dates à + de groupes de la FWB (quotas de diffusion et catalogue disponible pour les professionnels, permettre la rencontre avec + d'artistes, de publics et de diffuseurs) 	>Centres culturels >World Kraft Council, atelier d'art contemporain ? >Atelier Création >Namur/Charleville-Mézières >Club Plasma (réseau de salles) >Atelier Promotion

N° de fiche	Champ de réflexion	Pistes exprimées en atelier	Ressources extérieures
Fiche n°3	Informier sur les conditions de travail		>Atelier Statut, emploi, formation

N° de fiche	Champ de réflexion	Pistes exprimées en atelier	Ressources extérieures
Fiche n°4	Pratiques en amateur, amateurs et CEC	<ul style="list-style-type: none"> ●question de la mise en application et des aménagements du décret CEC (2009) >> propositions concrètes de texte et d'application à formuler ●reconnaissance des CEC et de leurs missions spécifiques au sein de la société ; des impacts sociétaux des pratiques en amateur (dans les cadres scolaire et extra-scolaire, dans les temps de loisir ou thérapeutiques...) : <ul style="list-style-type: none"> - accès à la professionnalisation, porteuses de vocation - vivier de publics et de consommateurs de biens culturels - pourvoyeur d'emploi pour les professionnels (transmission de savoirs et de pratiques) - cohésion sociale, bien-être personnel, CRAC... ●la décentralisation de l'action des CEC augmente et contraint le travail ●rapprochement avec les centres culturels à travers l'analyse partagée >> formalisation des relations CEC/CC et amateurs CC ●professionnalisation des conditions de création, de prestation et de diffusion (accès aux infrastructures et professionnalisation de l'encadrement pour permettre d'évoluer dans la pratique, accroissement des perspectives de diffusion) 	<p>>Coupole Démocratie et diversité culturelle</p> <p>>Coupole Ecole&Culture</p> <p>>A Cœur Joie, ANTA, JM</p> <p>>FPCEC</p> <p>>centres culturels</p> <p>>Troupe des Ados de Fosses</p>

N° de fiche	Champ de réflexion	Pistes exprimées en atelier	Ressources extérieures
Fiche n°5	Les publics	<ul style="list-style-type: none"> ●diffusion et vulgarisation de la philosophie des droits culturels ●des espaces de réflexion et de rencontres pour mieux percevoir l'exercice des droits culturels et stimuler la recherche ●quelles œuvres pour quels publics dans les cc ? quels choix de programmation ? faire voir un maximum d'œuvres par un maximum de personnes ●un programme de médiation et de diffusion dès la petite enfance, dans et hors cadre scolaire : sortir des seules bonnes volontés et relations de personne à personne ; réflexion sur les programmes 	<p>>Centres culturels</p> <p>>Coupole Ecole&Culture</p>

	<p>obligatoires, les socles communs et les marges de manœuvres des écoles ; intégrer les matières artistiques aux outils d'évaluation ; atténuer la charge des échéances et des programmes qui pèse sur les enseignants afin de leur permettre plus de créativité et de libertés en matière artistique ; sensibilisation/incitation des directions ; ouvrir des tranches horaires spécifiques dans le secondaire (étendre le principe des prix des lycéens) ; déterminer un minimum scolaire (1 film, 1 pièce, 1 plasticien, 1 concert classique...) ; quels sont les chiffres moyens actuels ? ; transformer les journées blanches en journées artistiques, culturelles et créatives (journées de l'art à l'école sur le modèle du Sport à l'école, valorisation des pratiques des élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> ●favoriser l'émergence d'une population éveillée et ouverte à la culture ●catalogue de l'offre artistique scolaire à l'attention des enseignants : mise en ligne d'un site pédagogique en rapport avec le programme scolaire ; valorisation des offres multiples (Théâtre à l'école, Jeunesse et arts plastiques...) ; dresser un état des lieux, formaliser et faciliter l'accès (journées rencontres) ; sensibiliser à l'existant, dans et hors école (prix spécifiques et participations aux festivals, forcer la rencontre entre opérateurs et écoles, des temps communs d'échanges) ●médiation culturelle ●participation culturelle des publics ; pousser à la découverte ●formation à l'image (et par l'image) des enseignants et des élèves ; formation artistique des instituteurs (rapport au corps, compréhension des émotions...) ; ponts entre les asbl culturelles, la formation et la formation continuée ; formation artistique des assistants sociaux, des éducateurs (BAJIC), ne pas opposer le travail d'aide sociale et le travail de médiation culturelle (pe, visite de musée avec des usagers) ●une meilleure rencontre entre le cinéma et ses publics : le cinéma stream comme accroche vers un autre cinéma ; diffusion du cinéma belge francophone dans les mêmes conditions et dans les mêmes lieux que le cinéma commercial, pour lui donner les mêmes chances (financement de séances spécifiques dans les complexes cinés 	<p>>l'exemple du FIFF (à modéliser)</p> <p>>Ben Voyons (panier culturel) et distributeurs namurois de culture >Atelier Statut, emploi, formation</p>
--	---	---

	privés aussi) ; étendre l'offre et le cadre de « Ecran large... »	
--	---	--

N° de fiche	Champ de réflexion	Pistes exprimées en atelier	Ressources extérieures
Fiche n°6	Concours et appels à projet	<ul style="list-style-type: none"> ● ↗ publicité et meilleurs délais ● création d'un site de financement participatif public ● créer un agenda spécifique (application et alertes) 	>culture.be
Fiche n°7	Faciliter l'investissement artistique	<ul style="list-style-type: none"> ● défiscalisation ● ↘ taxe en contrepartie d'investissements culturels ● étendre le tax shelter aux autres arts 	>le cas d'Ottignies/LLN
Fiche n°8	Politique d'aide à la diffusion (à long terme)	<ul style="list-style-type: none"> ● indexation des subsides ● simplifier les chemins qui mènent aux subsides et à la diffusion ● accords de coopération Flandre/FWB, jouer la solidarité, établir des ponts pour faciliter la diffusion entre les deux ● formaliser le rôle des cc et des festivals subventionnés ● stratégie collective de diffusion du cinéma 	
Fiche n°9	Outils de diffusion pour les artistes	<ul style="list-style-type: none"> ● les cc développent une méthodologie, des outils faciles pour réceptionner les candidatures ● les cc comme tremplins à l'international ● à intégrer tôt dans le processus de création ● développement des boîtes de diffusion/agences qui rassemblent les spectacles/artistes selon une ligne ● agences ou cies parapluies (communautés de cies) ● diffuser les plasticiens et le cinéma de la FWB dans les cc ● base de données collective de promotion, partage de ressources de contacts ● mutualisation des outils de diffusion ● réformer le système « Art et Vie », pe, en transférant la gestion et la responsabilité des subsides soit sur des structures publiques de diffusion ou en s'appuyant sur des collectifs comme les Lundis d'Hortense tout en garantissant la responsabilité et l'intégrité du pouvoir public, assurer la diversité culturelle, les conditions de 	>GT ACDAS >centres culturels >Atelier Bonne gouvernance >Atelier Exportation >agences (Charge du Rhinocéros) >FIFF, www.laquadratureducercle.be >afairzone.com >bilan « Art et Vie », administration >Lundis d'Hortense >Atelier Bonne gouvernance

		<p>programmation et le cachet des artistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● simplifier les procédures administratives. ● modernisation des outils publics de la FWB et meilleure adéquation avec le secteur, sélection des jurys, question des subventions multiples (Jeune public chanson à l'école, Rencontres du Théâtre Jeune public de Huy, ProPulse, Programme Rock, théâtre et danse) ● confiance de la FWB dans les programmeurs avec nécessité de garanties 	> CCTA, FACIR, RAC, JM...
Fiche n°10	Former à la diffusion, professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> ● adéquation des outils ● le rôle des chargés de diffusion ● communiquer l'identité des spectacles ● formations à la diffusion ● passer par l'info pour dépasser l'intuition 	<p>> Atelier Statut, emploi, formation</p> <p>> écoles artistiques > Crowd Art</p>
Fiche n°11	RTBF	<ul style="list-style-type: none"> ● ↗ captations des arts vivants ● faire circuler l'information ● nouvelle stratégie avec les médias 	> Atelier Promotion
Fiche n°12	Rapport de diffusion en FWB	<ul style="list-style-type: none"> ● pas uniquement les subventionnés, réflexion sur le hors cadre légaux et hors décrets (cadastre) 	> Couple école-culture
Fiche n°13	La vente en ligne	<ul style="list-style-type: none"> ● plate-forme numérique collective des labels qui assure ses marges à l'artiste ● e-ticketing pour permettre l'achat en dehors des heures de bureau (en soutien aux contacts directs) 	> afairzone.com

Thématique transversale à externaliser :

- Les Centres culturels, relais privilégié de la diffusion des artistes et projets de et en Fédération Wallonie-Bruxelles
Un outil : l'analyse partagée prévue dans le nouveau décret cc (va permettre de nouvelles rencontres pour les dynamiques locales)